

Thème 4 – La France et l'Europe dans le monde

Question 2 – La France dans la mondialisation

Cours 3

Paris, ville mondiale

I Un rayonnement planétaire

1. Une mégapole de rang mondial

- Par sa population, Paris intra-muros ne se place qu'au 25^e rang mondial et au 5^e rang de l'Union européenne, avec plus de 2,2 d'habitants. Mais Paris n'est pas réductible au seul Paris intra-muros, même si celui-ci concentre les lieux du pouvoir politique, les musées, la plupart des grands sites patrimoniaux, etc.
- Ainsi, avec 10,4 millions d'habitants, l'agglomération de Paris - la ville, la petite couronne et la grande couronne - se situe juste au dessus du seuil défini par l'ONU pour désigner une mégapole (une agglomération de plus de 10 millions d'habitants). Pourtant située à l'écart de la mégapole européenne, l'agglomération parisienne est la deuxième en Europe par sa population - derrière Moscou - et la troisième au monde en terme de PIB par habitant - derrière Tokyo et New York.
- Paris est en outre au cœur de la région Île-de-France qui réalise 30% du PIB et 16% des exportations du pays. La ville de Paris rassemble 40% des emplois de l'agglomération alors qu'elle ne représente que 23% de sa population - à plus de 80%, il s'agit d'emplois dans le secteur tertiaire.

2. Un centre d'impulsion de la mondialisation

- Paris exerce des fonctions de commandement économique et financier au niveau international. La mondialisation renforce le poids de ces fonctions, comme pour les autres mégapoles, mais Paris semble en profiter plus : ainsi, elle se situe en troisième position des villes mondiales dans les études prenant en compte la production de services avancés. Sur les 500 premières FTN, 39 ont leur siège social à Paris ce qui place la capitale au second rang mondial derrière Tokyo.
- Paris bénéficie d'une très bonne accessibilité, puisqu'elle se situe au premier rang mondial selon le classement Global Power City paru en 2010. Elle dispose de deux aéroports internationaux, et de 11 aéroports d'affaires. C'est d'ailleurs la première ville de congrès internationaux au monde, la première en Europe pour l'organisation de salons et la première destination touristique mondiale (28 millions de visiteurs par an, dont 18 millions d'étrangers).
- Paris possède également un poids politique et diplomatique important puisqu'elle abrite le siège de deux organisations internationales, l'UNESCO et l'OCDE. Plus de 180 Etats y sont représentés par des ambassades et des consulats. C'est également la capitale de l'un des pays les plus puissants de l'Union européenne, l'un des fondateurs historiques de l'UE et l'une des puissances considérées comme les moteurs de la construction européenne.

3. Une métropole culturelle

- Capitale de la mode, du luxe, de la gastronomie et d'un " art de vivre à la française ", Paris dispose d'une bonne image dans le monde, même si ce n'est pas forcément le cas

des Parisiens eux-mêmes. Cette image contribue évidemment à l'attractivité touristique de la ville, ce qui renforce encore son poids économique. Toutefois, dans le domaine de la création contemporaine (mode et arts), Paris a perdu de son influence par rapport à d'autres villes mondes comme Londres, Berlin ou New-York.

- La vie culturelle est très dense dans la capitale ainsi que dans toute l'agglomération. De nombreux monuments, musées (Le Grand Louvre, Orsay, etc.), théâtres, salles de spectacle, deux salles d'opéra (l'Opéra Bastille et le Palais Garnier) et de multiples salles de spectacle confèrent à Paris le premier rang mondial en matière d'activités culturelles.
- Toutefois, outre la part d'influence déjà évoquée, certains ouvrent le débat de la muséification, voire de l'ossification de la ville et de son manque de dynamisme. Paris, véritable " musée à ciel ouvert ", doit-elle à tout prix conserver ses particularités ou peut-elle moderniser son image ? La question a été largement débattue lorsqu'il a été question de bâtir des tours dans Paris intra-muros.
Le schéma sur Paris, une ville mondiale, peut être placé ici.

II Une métropole polycentrique et fragmentée

1. Plusieurs centres d'activités spécialisées

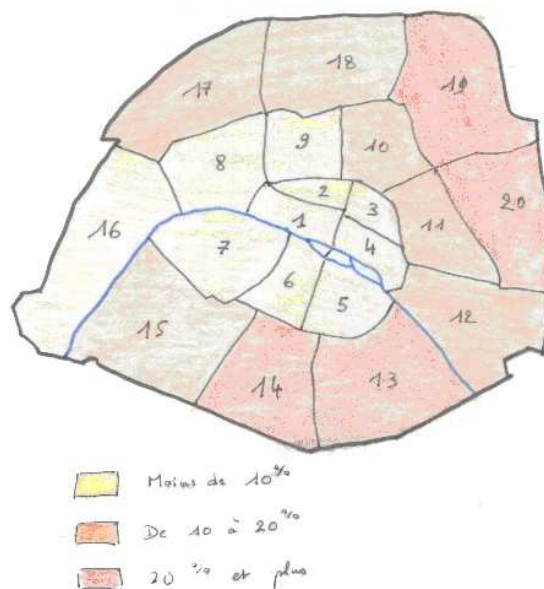
- Les lieux de commandement politique sont regroupés au cœur de la capitale, dans un triangle formé par le Sénat, le siège de l'OCDE et le Palais de l'Élysée, intégrant l'Hôtel Matignon, l'Assemblée nationale et le siège de l'UNESCO. C'est également le périmètre de nombreux ministères et de la plupart des ambassades et des consulats.
- Mais les autres activités sont éclatées entre plusieurs pôles : le siège des grandes entreprises sont partagés entre le VIII^e arrondissement et le quartier de la Défense. La Bourse et le Ministère de l'Économie et des Finances sont dans Paris intra-muros, tandis que la recherche et les hautes technologies sont concentrées sur le plateau de Saclay. Le tourisme se partage également entre Paris même et Disneyland ou le Parc Astérix, à la périphérie de l'agglomération. Enfin, la logistique est concentrée autour des deux aéroports et des ports fluviaux. La fonction résidentielle demeure présente dans l'ensemble de l'agglomération, même si elle est en recul dans les arrondissements centraux.

2. Une agglomération en mutation

- Le patrimoine de Paris est constamment renouvelé par de nouveaux projets architecturaux, souvent souhaités par les présidents successifs : le Centre Pompidou, le Grand Louvre, l'Opéra Bastille, la Grande Arche de La Défense, l'Institut du monde arabe, la BNF, le musée du quai Branly, etc., sont autant de réalisations dont le but était de renforcer l'image de métropole culturelle de la ville.
- Les mutations concernent également le reste de l'agglomération parisienne, puisqu'il s'agit pour la mégapole de conserver son rang mondial. Ainsi, les projets d'aménagements du quartier d'affaires de La Défense, la Construction du Stade de France, les projets de renforcement des activités logistiques autour des aéroports ou de recherche sur le plateau de Saclay représentent autant d'enjeux dans la compétition mondiale entre les villes mondes.
- Dans les années 1960, il s'agissait pour les autorités publiques chargées de l'aménagement du territoire de rééquilibrer le poids de Paris par rapport à la province, de réduire la macrocéphalie parisienne. Le débat a évolué, puisqu'il s'agit aujourd'hui pour Paris de conserver voire d'étoffer son rang mondial, puisque Paris est la seule métropole française à pouvoir résister à la concurrence mondiale.

3. La ségrégation spatiale et sociale

- Elle est visible dans Paris intra-muros et se traduit par deux phénomènes : une tendance au départ des catégories sociales les plus défavorisées vers la périphérie de la capitale, du fait de la spéculation immobilière, et un renforcement des inégalités sociales entre les différents arrondissements de Paris :



- Cette ségrégation se retrouve dans la banlieue parisienne, où l'on observe de fortes disparités entre les départements qui bordent la capitale, et à une échelle inférieure, entre les quartiers composant les villes de ces départements. Paris est ainsi placé au premier plan dans le débat sur la communautarisation - sociale et culturelle - qui travaille la société française.
- Il faut également évoquer la pauvreté des espaces périurbains de la capitale, souvent occultée dans les médias par la fracture entre les banlieues aisées et les " quartiers " ghettoïsés. Les catégories populaires, employés, ouvriers, actifs ou retraités, vivant dans les zones périurbaines voire rurales, souffrent également de la pauvreté et d'un taux de chômage élevé. Cette situation s'explique par l'éloignement de ces populations des lieux économiques et de pouvoir, donnant accès à des emplois qualifiés et plus stable. Cette fracture peu connue a été récemment mise en lumière par le géographe Christophe Guilluy dans un essai intitulé **Fractures françaises** paru en 2010.

III Les enjeux du Grand Paris

1. Les problèmes et les défis

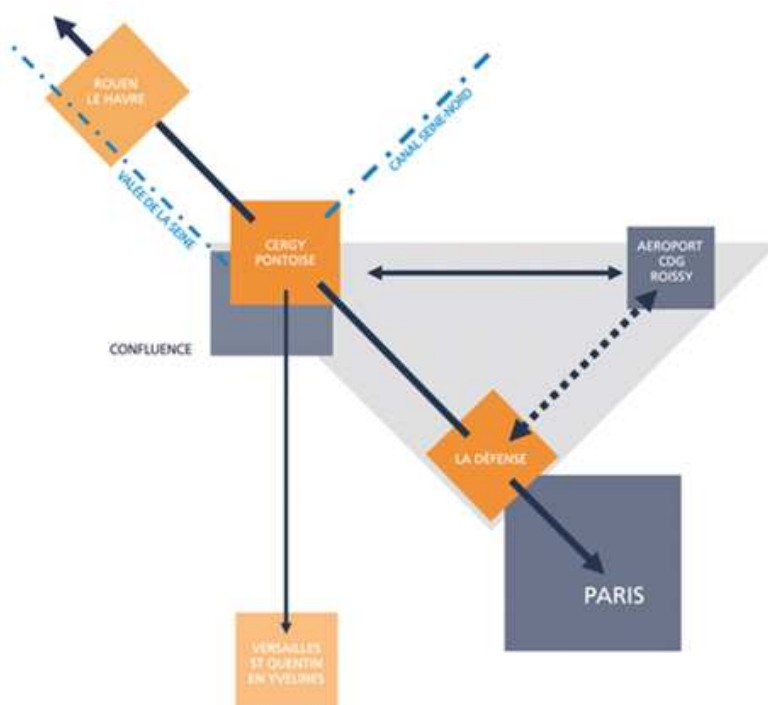
- Outre la compétition constante avec les autres mégapoles européennes, Paris est confrontée à de sérieux défis : baisse de la croissance du PIB, destructions d'emplois, solde migratoire déficitaire, problèmes de transports et de logement, question de l'emploi, etc. Le projet du Grand Paris, lancé en 2007, a pour objectif de permettre à la ville de relever ces nombreux défis et de pallier à des insuffisances.
- Le problème principal concerne sans doute les transports : la desserte des deux aéroports internationaux, comme celle du plateau de Saclay, doit être améliorée afin que ces espaces conservent leur attractivité ou l'étoffent. De même, la connectivité entre Paris-centre et la banlieue, ainsi que les transports entre différentes banlieues doivent être améliorés.

- Le second problème concerne à la fois le logement et l'emploi. Il est devenu très difficile, pour les jeunes et les classes moyennes, de s'installer dans Paris, à cause du coût important de l'immobilier. Le rejet en périphérie des classes populaires - Paris ne compte plus que 5% d'ouvriers - pose la question de la mixité sociale, mais a également des répercussions sur l'emploi du fait de l'éloignement et du problème des transports.

2. Renforcer la Région Capitale dans son rôle de ville-monde

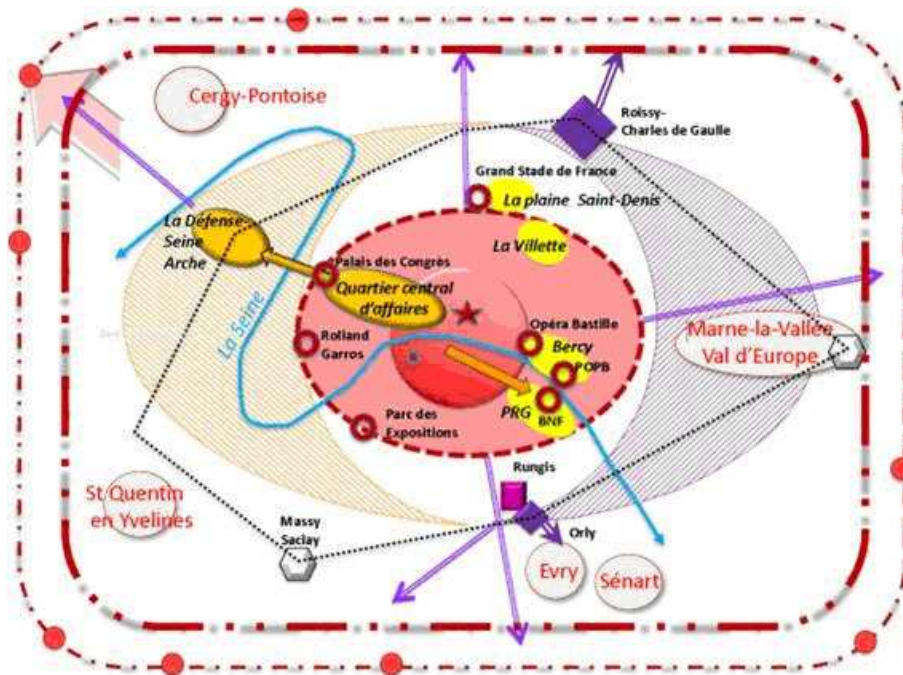
- Il s'agit tout d'abord de renforcer la place de Paris et de sa région dans la compétition entre les métropoles mondiales. L'Etat, en partenariat avec la région Île-de-France et les autres collectivités territoriales, ont prévu des investissements importants à moyen terme : un métro automatique, reliant les deux grands aéroports entre eux et avec le cœur de Paris, un projet de construction de 70 000 logements par an ; le développement de clusters, comme le plateau de Saclay ou le secteur de la Défense.
- Il s'agit également de mieux insérer Paris dans les échanges maritimes : le projet " Grand Paris - Axe Seine " ambitionne d'inscrire la France au cœur des échanges économiques internationaux afin de faire du Grand Paris une véritable métropole maritime. Ce projet passe par le développement de l'axe Seine, Paris Rouen - Le Havre. La Porte Océane du Havre deviendrait alors l'avant-port de Paris :

Schéma, le Grand Paris :



- Cette liaison serait renforcée par une ligne de TGV entre Paris-La Défense et Rouen-Le Havre. Les nombreuses infrastructures réalisées seraient génératrices de nombreux emplois et auraient des retombées économiques importantes. L'ensemble de ces projets implique bien entendu les entreprises privées et s'inscrit également dans une démarche de développement durable.

Schéma de synthèse :



Un autre schéma, plus facile à réaliser :